

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 27 AVRIL 2010 à 18 heures 30

DATE DE LA CONVOCATION : 22 avril 2010

Présents :

Pierre BOUVIER, maire

Roger GUGLIELMETTI – Anne-Marie FORGEOUX - Claude PLEINDOUX

Christophe MARTIN, adjoints

Christophe CANGIANO - Patrick LESPINASSE – Olivier REY (à partir de la 4^{ème} délibération) - Edmond CADET – Catherine REBATEL - Alain BOITTE - Carole CISSE -

Bruno BOUCHARD – Alain BERNARD

Procuration :

Béatrice KOEKKOEK à Patrick LESPINASSE

Absent

Olivier REY jusqu'à la 3^{ème} délibération

Secrétaire de séance : Bruno BOUCHARD

La séance est ouverte à 18 h 30, sous la présidence de Pierre BOUVIER, maire.

Une délibération est à rajouter à l'ordre du jour :

- Bus scolaire : demande de subvention

I – FINANCES

1/ Source des Fontêtes – raccordement du Lauzet – jonction avec le Casset : demande de subvention

Le Conseil Municipal approuve la réalisation des travaux de renforcement du réseau d'eau potable du Lauzet pour 307 000 € HT, et de jonction avec le réservoir du Casset qui s'élèvent à 1 343 000 € HT. Il demande la participation financière du Conseil Général des Hautes-Alpes et de l'Agence de l'Eau.

Approuvé à l'unanimité

2/ Subvention à la coopérative scolaire

Le Conseil Municipal décide le règlement de la facture du transport pour le voyage scolaire pour 1 130 €, et vote une subvention de 2076 € à la Coopérative Scolaire.

Approuvé à l'unanimité

3/ Demandes de remise gracieuse de pénalités

Le Conseil Municipal accepte la remise gracieuse de pénalités de retard de Taxe Locale d'Équipement pour :

- Groupe Direct Immobilier 58,00 €

- sarl Hier et Demain 124,00 €

Approuvé à l'unanimité

4/ Diagnostic pastoral : demande de subvention

Le Conseil Municipal approuve le projet de diagnostic pastoral sur l'alpage du Freyssinet-Rochas pour un montant de 9 600 € HT, et demande l'aide du Conseil Régional et de l'Etat à hauteur de 40 % chacun.

Approuvé à l'unanimité

5/ SIEB : programme travaux 2009

Le Conseil Municipal approuve le programme de travaux du Syndicat Intercommunal d'Electrification du Briançonnais sur le territoire communal pour 117 500 € HT, et dit que la participation communale s'élèvera à 11 700 €

Approuvé à l'unanimité

6/ SIVM : fiscalité intercommunale 2010

Le Conseil Municipal approuve la fiscalité 2010 du SIVM de Serre Chevalier, pour un montant total de 767 507 €, et une répartition pour la Commune de 204 541 €.

Approuvé à l'unanimité

7/ Subvention 2010 : Un Coin de Paradis au Lauzet

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'association, Un Coin de Paradis au Lauzet, une subvention de 100 €.

Approuvé à l'unanimité

II – ADMINISTRATION GENERALE

1/ Modification du dossier de Déclaration d'Utilité Publique : source des Fontêtes

Le Conseil Municipal ayant approuvé les travaux de raccordement de la source des Fontêtes au réservoir du Lauzet pour un montant estimé à 307 000 €, et approuvant le tracé schématique de la conduite de raccordement, dit que le dossier soumis à l'enquête publique sera complété avec ces éléments.

Approuvé à l'unanimité

2/ Coupe Affouagère 2010

Le Conseil Municipal arrête la liste des affouagistes 2010, et décide que la coupe martelée dans les parcelles 28 et 38p, sera attribuée à la Commune pour les besoins des affouagistes. Elle sera partagée par feu, c'est-à-dire chef de famille ou de ménage ayant domicile réel et fixe sur la Commune, aux affouagistes s'étant acquittés de la contribution, fixée à 50 €, ou ayant réalisé la journée de corvée

Approuvé à l'unanimité

3/ Cession de terrains : Centre Intercommunal de Secours de Serre Chevalier

Le Conseil Municipal approuve la vente de parcelles ou parties de parcelles pour une superficie totale de 1054 m² au prix de 40 €/m², soit un total de 41 260 € à la Communauté de Communes du Briançonnais pour la réalisation du Centre Intercommunal de Secours de Serre Chevalier au lieudit «les Oches».

Il approuve également l'acquisition, par la Commune, d'environ 130 m² de la parcelle AI 582 au même prix, soit un total de 5 200 €, pour l'emprise de la voirie.

Approuvé à l'unanimité

4/ Schéma Directeur Départemental de l'Eau

Le Conseil Municipal approuve la convention définissant, sur la base d'un état des lieux et d'un diagnostic des système d'alimentation en eau potable, des propositions d'action chiffrées et hiérarchisées établies selon des critères communs, qui définira les modalités de mise à disposition, d'utilisation et de restitution de ces informations.

Approuvé à l'unanimité

III – PERSONNEL

1/ Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal approuve la modification du tableau des effectifs portant sur :

- création d'un poste d'adjoint administratif à mi-temps pour le service comptabilité
- création d'un pote d'adjoint administratif à 80 % pour le service accueil
- création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe (avancement de grade)
- suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe

Approuvé à l'unanimité

2/ Logement d'utilité de service du Directeur Général des Services

Le Conseil Municipal décide d'arrêter la liste des emplois ouvrant droit à une concession de logement par utilité de service au cadre d'emploi de Directeur Général des Services, et dit que cette concession porte sur l'appartement communal situé au 1^{er} étage du bâtiment de la Poste.

Approuvé à l'unanimité

III - QUESTIONS DIVERSES

1/ Bus scolaire : demande de subvention

Le Conseil Municipal informe l'assemblée, que suite à une avarie, il convient de remplacer de manière urgente le bus destiné au transport scolaire.

Suite à consultation, la proposition de la sarl Autocars RIGNON a été retenue pour un montant de 75 000 € HT, le Conseil Municipal approuve cette acquisition et sollicite l'aide financière du Conseil Général.

Approuvé à l'unanimité

2/ Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation du Conseil Municipal, délibération n°020/2008 du 31 mars 2008

Monsieur le Maire donne lecture de tous les actes pris depuis le 2 mars 2010, en vertu des délégations données par le Conseil Municipal.

La séance est levée à 19 h 40.